

Le précodage matriciel

FRANÇOIS BRISSE

Les enveloppes commerciales

Hydro-Québec, Bell, les compagnies pétrolières, les banques (cartes de crédit) et autres grandes entreprises commerciales sont toujours pressées de recevoir les paiements qui leur sont dûs. C'est pour cela que vous recevez avec votre facture une enveloppe de retour précodée. En principe, ces enveloppes qui permettent un tri entièrement automatique sont transmises plus rapidement que les lettres ordinaires. La figure 1 représente une de ces enveloppes. Elles sont caractérisées par la présence de deux éléments importants: une matrice rectangulaire précodée et un repère.

La matrice précodée

Elle est constituée de 12 petites barres noires, hautes de 3mm, imprimées en trois rangées distinctes dans la partie inférieure droite de l'enveloppe et à 2cm du bas. Cet ensemble de barres, qui occupe un rectangle de 21 x 52mm, constitue la représentation matricielle du code postal qui peut être interprétée automatiquement par un Lecteur Optique de Caractères ou LOC.

Le code postal canadien, qui est du type **ANA NAN** où **A** est une lettre de l'alphabet et **N** un nombre entre 0 et 9, a déjà été décrit dans un article de Philatélie Québec (1).

Dans la représentation matricielle du code postal, seulement deux caractères **AN** sont codés sur une rangée, d'où la nécessité d'avoir trois rangées pour représenter les six caractères **ANA NAN**. Les caractères **A** et **N** sont représentés par des barres dont la position sur la rangée identifie la valeur. La lettre **A** occupe une des vingt premières colonnes alors que le nombre **N** se trouve dans l'une des dix colonnes suivantes. Les extrémités des rangées sont matérialisées par d'autres barres noires de mêmes dimensions.

Le repère

On observe sur ces enveloppes commerciales quatre barres noires verticales, chacune haute de 15mm et large de 1 à 2mm. Elles sont imprimées dans la partie supérieure droite de l'enveloppe, à gauche de l'emplacement réservé au timbre. Ce sont ces barres qui servent de repère aux machines **MERO** de marque Toshiba (Machines à Éliminer, à Redresser et à Oblitérer) qui oblèteront le courrier.

À la vue de ce repère les lettres oblitérées sont dirigées dans un panier particulier qui est ensuite transféré au Lecteur Optique de Caractères qui à son tour va imprimer le code postal sous forme de barres fluorescentes roses au bas des enveloppes.

Les correspondances-réponse d'affaires en port payé.

Depuis quelques temps, les correspondances-réponse d'affaires en port payé comportent elles aussi le code postal du destinataire en format précodé matriciel. Deux exemples sont représentés en figure 2.

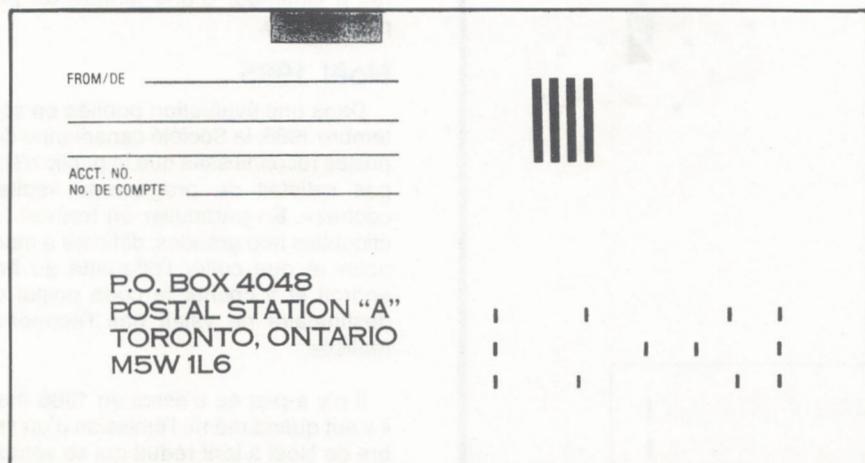


Figure 1. Enveloppe commerciale précodée.

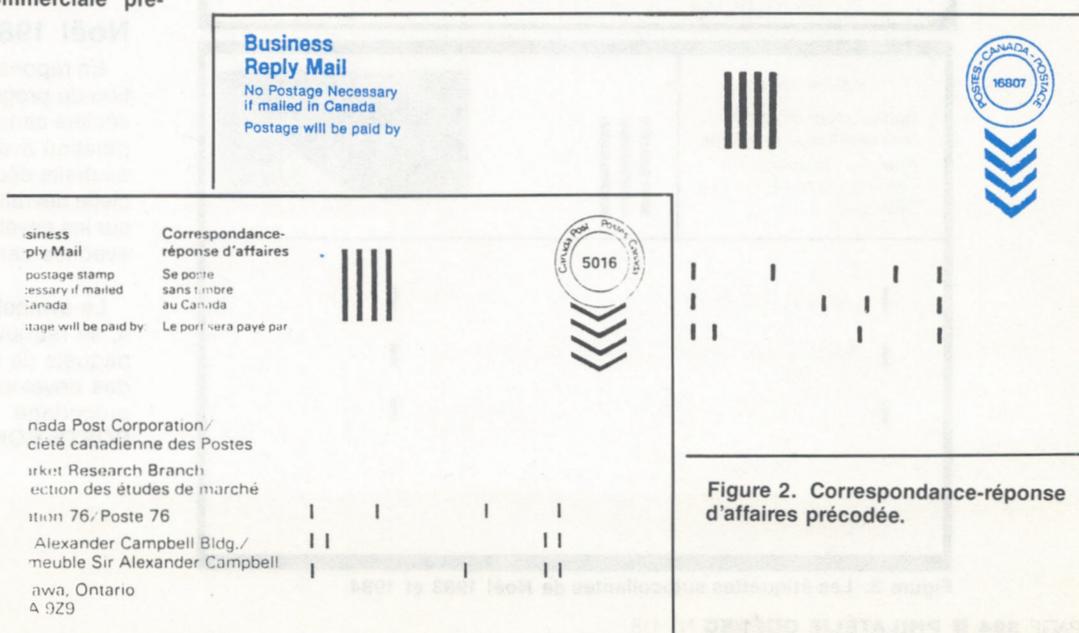


Figure 2. Correspondance-réponse d'affaires précodée.

Les étiquettes «collez-cochez» 1983 et 1984

À l'époque de Noël, la quantité de courrier, constitué en grande partie des lettres de vœux que s'échangent les Canadiens, devient particulièrement importante. Afin d'en accélérer le tri et la distribution la Société canadienne des postes introduisit en 1983, à titre expérimental, un système de précodage pour le courrier des particuliers utilisant des caractéristiques comparables à celles du précodage matriciel décrit pour le courrier commercial.

Cependant puisque les destinations étaient très variées, il a fallu remplacer la matrice imprimée par une grille matricielle où l'usager devait cocher le code postal de son destinataire. Pour compenser cet effort, la Société canadienne des postes faisait bénéficier

l'usager d'une réduction de quelques cents. Il s'agissait du programme «collez-cochez», programme de tarifs réduits qui débuta à Winnipeg le 21 novembre 1983. Une analyse détaillée du programme de 1983 a été publiée dans Philatélie Québec (2). Le programme «collez-cochez» fut étendu à huit villes du Canada en 1984. Il fut finalement mis en application dans tout le pays, sous une forme un petit peu différente en 1986.

Les deux premières années de cet essai, la Société canadienne des postes avait émis des étiquettes autocollantes sur lesquelles étaient imprimés un timbre sans valeur faciale, une grille matricielle et un repère. Les étiquettes de 1983 se vendaient par paquets de 12 (3,49 \$) ou de 25 (6,89 \$) alors qu'en 1984 les paquets en contenaient 12 pour 3,39 \$. Ces étiquettes sont représentées sur la figure 3.

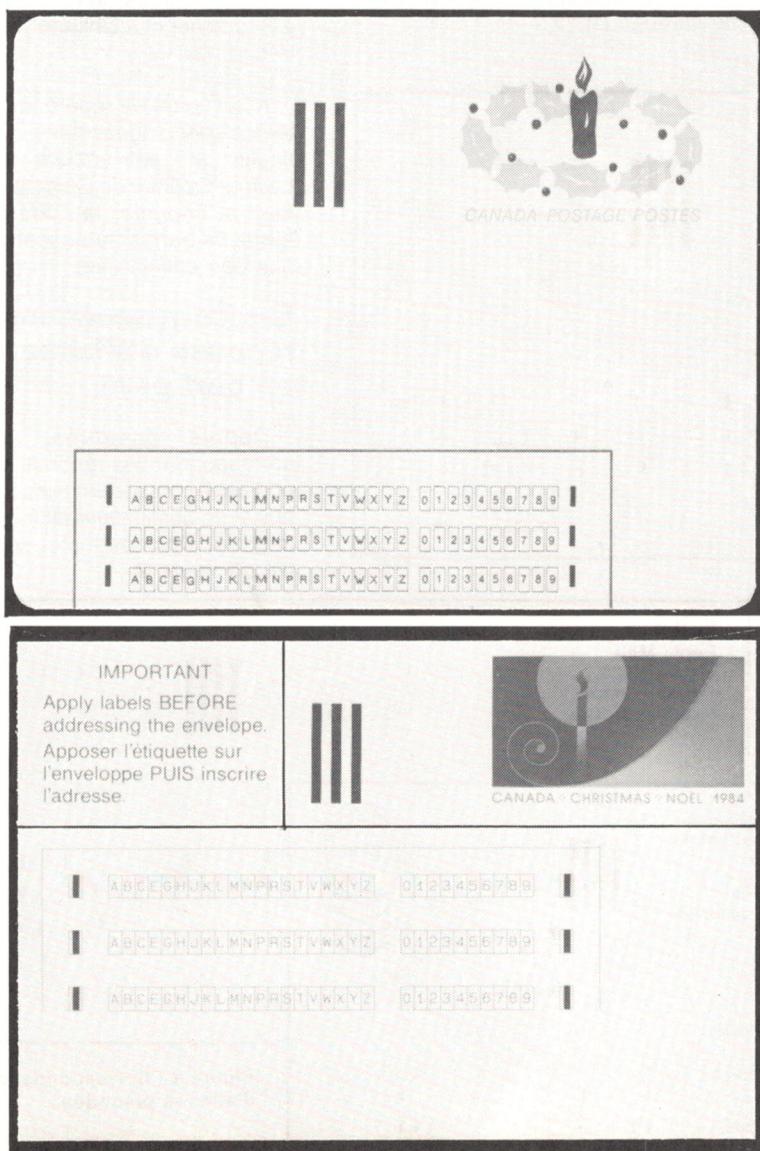


Figure 3. Les étiquettes autocollantes de Noël 1983 et 1984

La grille matricielle

Comme c'est l'usager qui doit remplir les cases de la matrice en fonction du code postal du destinataire, la grille matricielle est un peu plus grande que la grille précodée des enveloppes commerciales. Ses dimensions sont maintenant: 21 x 70mm.

La grille matricielle, imprimée en rose ou en orange, est constituée de 30 cases par rangée. Les lettres et les chiffres du code postal sont imprimés de la même couleur, à l'intérieur de chaque case, et à leurs places respectives. Des petites barres noires sont imprimées aux extrémités de chaque rangée.

Le repère

Pour tenir compte du fait que la grille matricielle est plus longue que la matrice précodée des enveloppes commerciales, le repère est cette fois-ci constitué de seulement trois barres noires verticales de 15mm de haut. Ceci annonce au Lecteur Optique de Caractères qu'il doit rechercher les caractères à l'intérieur d'une fenêtre un peu plus grande.

Noël 1985

Dans une évaluation publiée en septembre 1985, la Société canadienne des postes reconnaissait que le public n'était pas satisfait du programme «collez-cochez». En particulier on trouvait les étiquettes trop grandes, difficiles à manipuler et que coller l'étiquette au bon endroit et y cocher le code postal du destinataire ne valait pas l'économie réalisée.

Il n'y a pas eu d'essai en 1985 mais il y eut quand même l'émission d'un timbre de Noël à tarif réduit qui se vendait en carnet de 10 timbres pour 3,20 \$.

Noël 1986

En réponse aux critiques de l'évaluation du programme «collez-cochez», la société canadienne des postes en coopération avec l'industrie des cartes de souhaits décidèrent que la grille matricielle devrait être imprimée directement sur les enveloppes que le public achète avec les cartes de souhaits.

Le symbole, représenté sur la figure 4, se retrouve sur les emballages des paquets de cartes de souhaits qui ont des enveloppes à grille matricielle de précodage. Il s'agit de l'opération POSTE-BONHEUR.



Figure 4. Le symbole POSTE-BONHEUR.

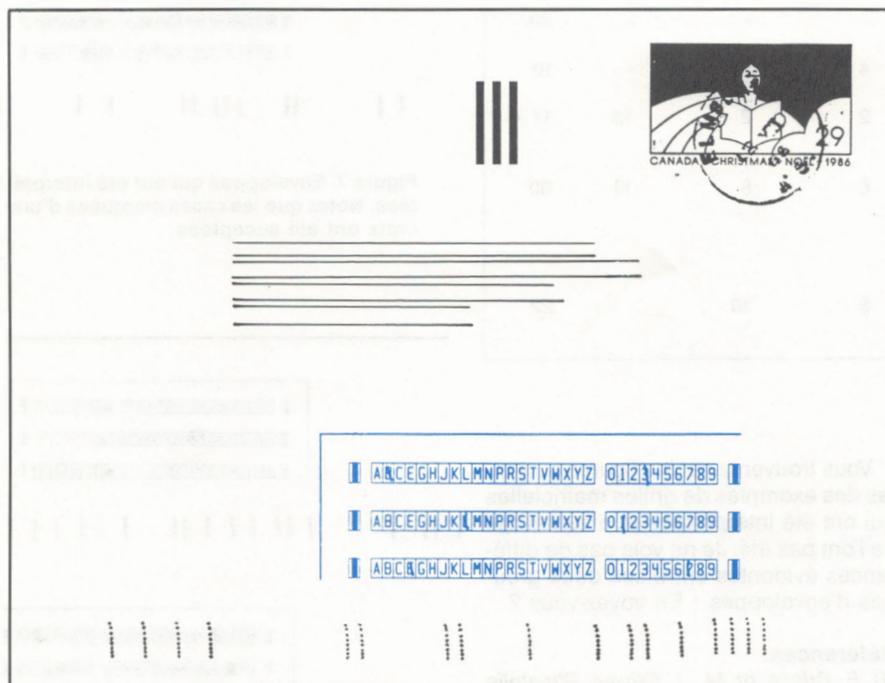


Figure 5. Enveloppe à grille matricielle précodée, affranchie du timbre de Noël. Le code postal en a été déchiffré automatiquement.

La grille matricielle est imprimée sur les enveloppes en rose-orangé et a les mêmes dimensions que celles des années précédentes. Tout comme celle de 1984 la grille matricielle de 1986 est constituée de trois rangées de 32 cases. Trente cases sont réservées au code postal alors que les cases 1 et 32 sont remplies d'une barre noire pour délimiter les extrémités des rangées. Le repère de trois barres verticales noires n'est pas imprimé sur les enveloppes mais fait partie du timbre spécial de Noël qui cette année est encore vendu en carnets de 10 timbres. D'autre part, pour inciter le public à précoder son courrier, le coût du port d'une carte de souhaits a été réduit à 29 cents soit 5 cents au-dessous du coût régulier.

Les enveloppes à grille matricielle ont-elles été un succès ?

L'utilisation des enveloppes spéciales a été assez généralisé. En effet, excepté pour des lettres venant d'outre-mer, 95 % des lettres que j'ai reçu étaient envoyées dans les nouvelles enveloppes. L'analyse rapportée ci-dessous a été entreprise à partir du courrier que j'ai reçu à Noël 1986 quand j'ai remarqué que dans bien des cas les enveloppes à grille matricielle ne remplissaient pas le rôle qui leur était dévolu.

Les 60 lettres reçues ont été regroupées en quatre catégories selon les critères décrits ci-dessous:

1- Codage entièrement automatique.

Il s'agit de lettres dont le code postal inscrit dans la grille matricielle a été déchiffré et transcrit de manière entièrement automatique (voir figure 5).

Une telle lettre utilise l'enveloppe à grille matricielle du commerce, elle est généralement affranchie d'un timbre de Noël à 29 cents et elle a reçu les barres roses du code postal appliquées par un Lecteur Optique de Caractères.

J'ai reçu 33 lettres de cette catégorie, soit 55% du total des lettres qui m'ont été adressées.

Parmi ces lettres il y en avait tout de même cinq qui n'étaient pas affranchies du timbre Poste-Bonheur à 29 cents.

2- Lettres rejetées par le LOC mais codées à la main.

On reconnaît le passage de ces lettres au LOC par son indicatif de barres roses à la partie inférieure gauche de l'enveloppe (3). Pour une raison ou pour une autre le LOC n'a pas pu décoder les informations contenues dans la grille matricielle. J'ai reçu six lettres que je classe dans cette catégories. Quatre d'entre elles auraient dû être décodées, puisque la grille matricielle était correctement remplie.

Le code postal du destinataire avait aussi été écrit à la main sous la forme ANA NAN si bien que ces lettres ont pu être codées manuellement (présence de barres jaunes en bas à droite). Dans les cas où il n'y avait pas d'indications manuscrites du code postal, l'opérateur du pupitre de codage a dirigé les lettres vers un casier de tri manuel. Ainsi une a été codée H0A 0Z0 à St-Laurent et une autre venant d'Halifax a été codée G0A 5K5 (au lieu de B0A 5K5).

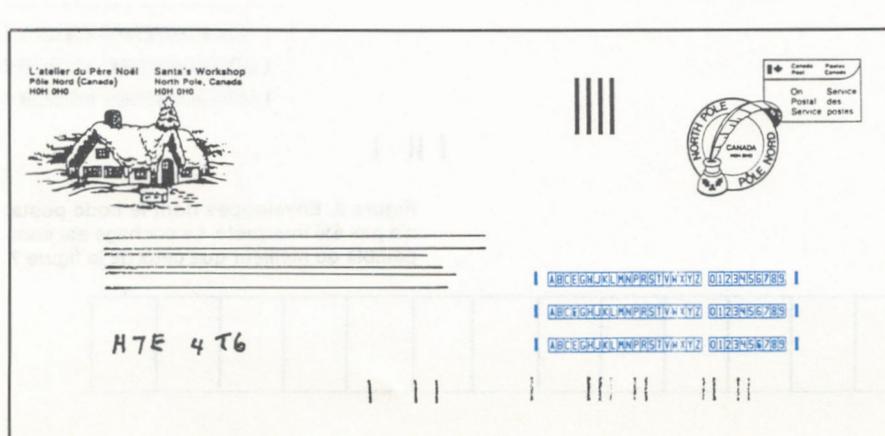


Figure 6. Enveloppe à grille matricielle à précodage utilisée par le Père Noël.

3- Lettres qui n'ont pas été présentées au LOC et codées à la main.

Pour les huit lettres de cette catégorie, le code postal avait été correctement inscrit dans la grille matricielle. Théoriquement elles auraient toutes pu être traitées par un LOC. Elles ont été codées manuellement. Ici encore les deux lettres sur lesquelles le code postal du destinataire n'avait pas été écrit à la main ont été dirigées vers un casier de tri manuel. Ainsi une let-

tre envoyée d'Halifax était codée B0A 5K5 et une autre, venant de Brossard, était codée J3Y 9T9.

4- Lettres non codées.

J'ai reçu treize lettres soit près de 22% qui n'ont subi aucun traitement mécanisé. Dans certains cas la grille matricielle n'était pas remplie ou bien trop de cases avaient été cochées, cependant dix d'entre elles auraient pu être traitées par un LOC.

En résumé:

Catégorie	1	2	3	4	Total
Codage automatique	33	-	-	-	33
Codage manuel	-	4	6	-	10
Non codés	-	2	2	13	17
Total	33	6	8	13	60
Lettres qui auraient pu être codés au LOC	4	8	10	22	

De ce total de soixante lettres reçues, trente-trois ont été traitées de manière automatique. Le rendement de l'opération, sur ce petit échantillonnage est de seulement 55%. Ce n'est pas très brillant et ceci n'est pas attribuable aux usagers puisque cinquante-cinq d'entre eux ont utilisé correctement la grille matricielle. Si toutes les lettres bien codées avaient été soumises au LOC le rendement aurait atteint le chiffre très acceptable de 92%.

Il faut aussi commenter le fait que, sur les soixante lettres reçues, neuf (15%) avaient été affranchies à 34 ou même à 39 cents. Il semble que les usagers qui ont acheté les cartes avec les enveloppes à grille matricielle ne savaient pas qu'ils pouvaient les affranchir à 29 cents seulement.

Vous trouverez sur les figures suivantes des exemples de grilles matricielles qui ont été interprétées et d'autres qui ne l'ont pas été. Je ne vois pas de différences évidentes entre ces deux groupes d'enveloppes ! En voyez-vous ?

Références:

- (1) *F. Brisse et M. J. Olivier, Philatélie Québec, n° 100, septembre 1985*
 - (2) *M. Street, Philatélie Québec, n° 96, mars 1985*
 - (3) *M. J. Olivier et F. Brisse, Philatélie Québec, n° 102, novembre 1985*

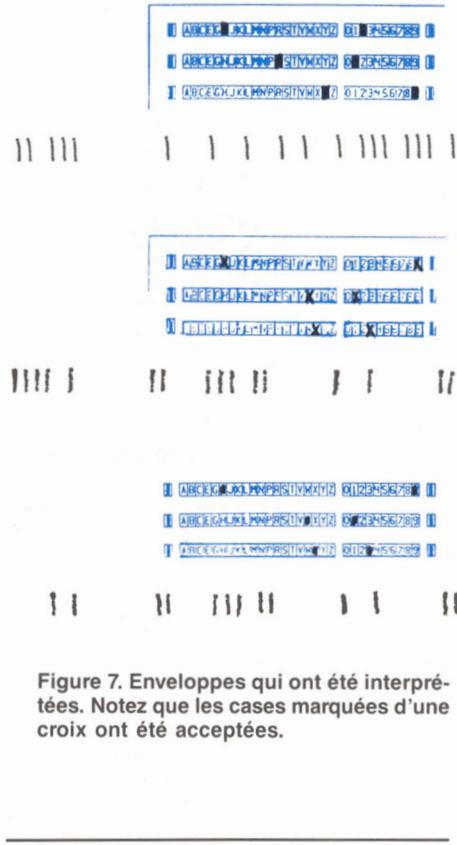


Figure 7. Enveloppes qui ont été interprétées. Notez que les cases marquées d'une croix ont été acceptées.

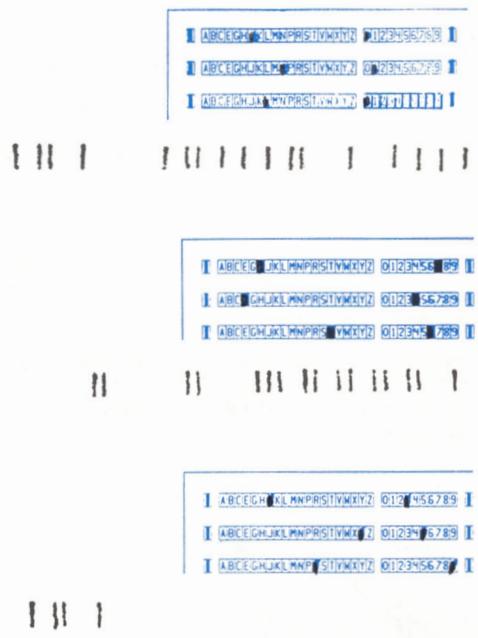


Figure 8. Enveloppes dont le code postal n'a pas été interprété. Le cochage est comparable ou meilleur que ceux de la figure 7.

